



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCOVA DU LUNDI 6 MAI 2019, À 17 h 00 - RESTAURANT LES ILES À SION

Conformément aux statuts, les membres ont été convoqués par courrier le 5 avril 2019.
L'Assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mai 2018
3. Rapport du Président
4. Rapport du Directeur
5. Comptes 2018 et rapport de vérification
6. Budget 2019
7. Divers

Présentation de Mmes Natalie Sarrasin et Virginie Gosset

« Evolution informatique ou transformation digitale ? »

Présidence : Maître Manfred Stucky
Procès-verbal : M. Hubert Gattlen
Lieu : Restaurant les Iles, à Sion
Durée : 17 h 05 - 19 h 00

Avant-propos :

Le Président, Me Manfred Stucky, accueille les participants à cette 93^e Assemblée Générale. Il souhaite que le décor exceptionnel des Iles permette aux participants de partager un moment de convivialité avec nos autorités politiques et avec nos invités. Il précise que le rapport de gestion, en français et en allemand, ainsi qu'un petit présent se trouvent sur les chaises des participants. Il adresse quelques mots de bienvenue en langue allemande et **déclare ouverte la 93^e Assemblée Générale de l'Union Commerciale Valaisanne.**

1. Souhais de bienvenue

- 1.1 Me Manfred Stucky souhaite une cordiale bienvenue à tous les invités et aux membres de l'UCOVA. Il relève en particulier la présence de :

M^{me} Anne-Marie Sauthier-Luyet, *Présidente du Grand Conseil valaisan*
M^{me} Claire-Lise Bonvin, *Présidente du Conseil général de la ville de Sion*
M. Simon Epiney, *Ancien Président et membre d'honneur de l'UCOVA*
M. Gaby Juillard, *Ancien Directeur et membre d'honneur de l'UCOVA*
Mesdames Natalie Sarrasin et Virginie Gosset, *conférencières du jour*

Il précise que M. Philippe Varone, *Président de la Ville de Sion*, se joindra à l'Assemblée pour la conférence à 18h00 car il est retenu par d'autres obligations.

- 1.2 Un instant de silence est observé en mémoire des membres et des proches de l'Union Commerciale Valaisanne décédés depuis la dernière assemblée générale, en particulier :

Madame Paula Micheloud

épouse de M. Narcisse Micheloud †, ancien président et administrateur de l'UCOVA

Madame Marcelle Exhenry

Maman de M. Pierre-Ignace Exhenry, ancien administrateur de l'UCOVA

- 1.3 Le Président donne connaissance de l'ordre du jour qui est accepté par l'assemblée. Il nomme Monsieur Stéphane Jordan et Monsieur Pascal Clémento en qualité de scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mai 2018

- 2.1 Le Président informe l'assemblée que ce PV a été adressé aux membres au mois de juin 2018 et demande si quelqu'un en souhaite la lecture. Tel n'étant pas le cas, il considère ce procès-verbal comme accepté.

3. Rapport du Président

- 3.1 Me Manfred Stucky fait part de son rapport dont les points forts sont les suivants :
- Situation économique en Suisse en général et en Valais en particulier
 - Situation économique pour le commerce de détail
 - Politique valaisanne
 - RFFA
 - Perspective 2019 et 2020

Pour terminer son rapport le Président remercie le Directeur, M. Hubert Gattlen, le personnel de bureau, M. Sébastien Nançoz, Directeur de FER VALAIS 106.7 et enfin ses Collègues du Conseil d'administration pour leur appui, leur soutien et leur travail inlassable en faveur du commerce de détail valaisan.

4. Rapport du Directeur

- 4.1 Le Président passe la parole à M. Hubert Gattlen, Directeur, qui commence son rapport par une citation de Winston Churchill : « Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte ».

Puis il fait part de son rapport annuel, dont les points forts sont les suivants :

- E-commerce et formation
- Révision de la loi concernant l'ouverture des magasins (LOM)
- Convention collective de travail (CCT)
- FER-Vs et FER
- Nouveau service offert aux membres de l'UCOVA en relation avec la prévention et la gestion des conflits en entreprise
- UVAM

Pour terminer son rapport, le Directeur remercie le Président, Me Manfred Stucky, tous les membres du Conseil d'administration, ainsi que le personnel du bureau pour leur dévouement et leur appui.

5. Comptes 2018 et rapport de vérification

5.1 Le Directeur présente les comptes 2018, qui se résument ainsi :

Charges	CHF	372'481.52
Produits	CHF	380'659.39
Bénéfice 2018	CHF	8'177.87

Le bilan se monte, quant à lui, à CHF 3'665'554.56

5.2 **M. Patrick Jaunin** donne lecture du rapport de vérification et propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux organes responsables.

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Budget 2019

6.1 M. Gattlen donne lecture du budget qui se présente comme suit :

Charges	CHF	389'800.00
Produits	CHF	391'000.00
Bénéfice présumé 2019	CHF	1'200.00

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Divers

7.1 Me Manfred Stucky passe la parole aux personnalités suivantes :

Mme Anne-Marie Sauthier-Luyet, *Présidente du Grand Conseil*
 M. Philippe Varone, *Président de la ville de Sion*

Il les remercie pour leurs prises de parole en leur adressant un mot personnel à chacun.

7.2 Le Président présente brièvement les deux conférencières du jour avant de leur passer la parole.

Mesdames Natalie Sarrasin et Virginie Gosset présentent leur conférence : « Evolution informatique ou transformation digitale ? » avec enthousiasme, brio et professionnalisme.

- 7.3 A l'issue des présentations, suivies avec un très grand intérêt par les personnes présentes, Me Manfred Stucky remercie Mme Natalie Sarrasin et Mme Virginie Gosset en leur remettant un petit présent, puis il invite les participants à partager un apéritif dînatoire.

Union Commerciale Valaisanne (UCOVA)

Le Président
Manfred Stucky



Le Directeur
Hubert Gattlen



Sion, le 4 juin 2019